R 4316
Copies pour C.U.Q.

VILLE DE QUÉBEC

SERVICE DE L'URBANISME

RÈGLEMENT VQZ-3
ANNEXE A
PLAN DE ZONAGE

SECTEUR LIMOILOU

QUARTIERS: LAIRET
MAIZERETS
VIEUX-LIMOILOU

PLAN CLÉ

- LIMITE MUNICIPALE
- LIMITE DE SECTEUR
- LIMITE DE QUARTIER
- LIMITE DE ZONAGE
- ZONE TAMPON
- FORTE PENTE
- ABORDS DU FLEUVE
- VOIE DE CIRCULATION VISÉE PAR LES NOTES 37, 91 ET 197 DU RÈGLEMENT VQZ-3
- COURS D'EAU ET LAC
- AUTOROUTE
- VOIE FERRÉE

APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS

DATE PLAN	DESSINÉ PAR	SIGNATURE DU DIRECTEUR	NUMÉRO RÈGL.	DATE RÈGL.	MISE EN VIGUEUR
94-10-05	L.N.		VQZ-3	1ère LECT. 94-10-11	
94-12-13	L.N.		VQZ-3	2ème LECT. 94-12-19	
94-12-14	L.N.		4309	95-01-30	
95-01-24	L.N.		4315		
95-02-02	L.N.		4316		

ÉCHELLE 1:6000

PLAN N° 94903Z01

VILLE DE CHARLESBOURG

VILLE DE BEAUPORT

VILLE DE VANIER

Baie de Beauport

Bassin Loiret

Bassin Louise

Fleuve St-Laurent

Rivière du Moulin

Ch. Royal

4e AVENUE EST

5e AVENUE EST

5e AVENUE OUEST

QUAI

MARINA

VILLE DE québec

SERVICE DE L'URBANISME

RÈGLEMENT VQZ-3
ANNEXE A
PLAN DE ZONAGE

SECTEURS HAUTE-VILLE ET BASSE-VILLE

QUARTIERS: ST-ROCH - ST-SAUVEUR - CAP BLANC - ST-JEAN-BAPTISTE - MONTCALM - ST-SACREMENT - VIEUX-QUÉBEC HAUTE-VILLE ET BASSE-VILLE

PLAN CLÉ

- LIMITE MUNICIPALE
- LIMITE DE SECTEUR
- LIMITE DE QUARTIER
- LIMITE DE ZONAGE
- ZONE TAMPON
- FORTE PENTE
- ABORDS DU FLEUVE
- VOIE DE CIRCULATION VISÉE PAR LES NOTES 37, 91 ET 197 DU RÈGLEMENT VQZ-3
- COURS D'EAU ET LAC
- AUTOROUTE
- VOIE FERRÉE

APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS

DATE PLAN	DESSINÉ PAR	SIGNATURE DU DIRECTEUR	NUMÉRO RÈGL.	DATE RÉGL.	MISE EN VIGUEUR
94-10-05	L.N.		VQZ-3	94-10-11	
94-12-13	L.N.		VQZ-3	94-12-19	Terre LECT 94-12-19
95-01-24	L.N.		4315		
95-02-02	L.N.		4316		

ÉCHELLE 1:6000 | PLAN N° 94903Z02

VIEUX-QUÉBEC | ÉCHELLE 1:4000

VILLE DE VANIER

VILLE DE SILLERY

BOULEVARD WILFRID-HAMEL

QUAI

Bassin Louise

Bassin Lairet

Fleuve Saint-Laurent

VILLE DE québec

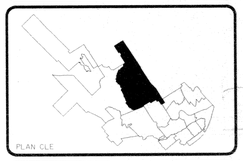
SERVICE DE L'URBANISME

RÈGLEMENT VQZ-3
ANNEXE A
PLAN DE ZONAGE

QUARTIER

LEBOURGNEUF

PLAN CLÉ



- LIMITE MUNICIPALE
- LIMITE DE SECTEUR
- LIMITE DE QUARTIER
- LIMITE DE ZONAGE
- ZONE TAMPON
- FORTE PENTE
- ABORDS DU FLEUVE
- VOIE DE CIRCULATION VISÉE PAR LES NOTES 37, 91 ET 197 DU RÈGLEMENT VQZ-3
- COURS D'EAU ET LAC
- AUTOROUTE
- VOIE FERRÉE

APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS

DATE PLAN	DESSINÉ PAR	SIGNATURE DU DIRECTEUR	NUMÉRO RÈGL.	DATE RÈGL.	MISE EN VIGUEUR
94-10-05	L.N.		VQZ-3	Ière LECT. 94-10-11	
94-10-13	L.N.		VQZ-3	2ième LECT. 94-12-19	
95-01-24	L.N.		4315		
95-02-02	L.N.		4316		

ÉCHELLE 1:8000

PLAN N° 94903Z03

VILLE DE québec

SERVICE DE L'URBANISME

RÈGLEMENT VQZ-3
ANNEXE A
PLAN DE ZONAGE

QUARTIERS

DUBERGER
LES SAULES

PLAN CLÉ

VILLE DE VANIER

VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

VILLE DE SAINTE-FOY

- LIMITE MUNICIPALE
- LIMITE DE SECTEUR
- LIMITE DE QUARTIER
- LIMITE DE ZONAGE
- ZONE TAMPON
- FORTE PENTE
- ABORDS DU FLEUVE
- VOIE DE CIRCULATION VISÉE PAR LES NOTES 37, 91 ET 197 DU RÈGLEMENT VQZ-3
- COURS D'EAU ET LAC
- AUTOROUTE
- VOIE FERRÉE

APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS

DATE PLAN	DESSINÉ PAR	SIGNATURE DU DIRECTEUR	NUMÉRO RÈGL.	DATE RÈGL.	MISE EN VIGUEUR
94-10-05	L.N.		VQZ-3	1ère LECT 94-10-11	
94-12-15	L.N.		VQZ-3	2ème LECT 94-12-19	
95-01-24	L.N.		4309	3ème LECT 95-01-30	
95-01-25	L.N.		4315		
95-02-02	L.N.		4316		

ÉCHELLE 1:8000

PLAN N° 94903704

VILLE DE québec

SERVICE DE L'URBANISME

RÈGLEMENT VQZ-3
ANNEXE A
PLAN DE ZONAGE

NEUFCHATEL

PLAN CLE

MUNICIPALITE DE LAC SAINT-CHARLES

MUNICIPALITE DE SAINT-EMILE

VILLE DE VAL-BELAIR

LORETTEVILLE

VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

- LIMITE MUNICIPALE
- LIMITE DE SECTEUR
- LIMITE DE QUARTIER
- LIMITE DE ZONAGE
- ZONE TAMPON
- FORTE PENTE
- ABORDS DU FLEUVE
- VOIE DE CIRCULATION VISEE PAR LES NOTES 37, 91 ET 197 DU RÈGLEMENT VQZ-3
- COURS D'EAU ET LAC
- AUTOROUTE
- VOIE FERRÉE

PARTIE NORD DE NEUFCHATEL

ÉCHELLE: 1:15000

APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS

DATE PLAN	DESSINÉ PAR	SIGNATURE DU DIRECTEUR	NUMÉRO RÈGL.	DATE RÈGL.	MISE EN VIGUEUR
94-10-05	L.N.		VQZ-3	94-10-12	
94-12-13	L.N.		VQZ-3	94-12-19	Sans LICE
95-01-24	L.N.		4315		
95-02-02	L.N.		4316		

ÉCHELLE: 1:10000

PLAN N°: 94903Z05

VILLE DE québec

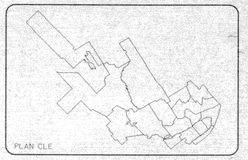
SERVICE DE L'URBANISME

RÈGLEMENT VQZ-3
ANNEXE A

CARTE DU RISQUE D'INONDATION

SOURCE: MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC

PLAN CLÉ



- LIMITE MUNICIPALE
- LIMITE DE SECTEUR
- LIMITE DE QUARTIER
- ZONE DE LA CRUE DE 20 ANS
- ZONE DE LA CRUE CENTENAIRE

MUNICIPALITE DE LAC SAINT-CHARLES

MUNICIPALITE DE SAINT-EMILE

VILLE DE VAL-BELAIR

LORETTEVILLE

VILLE DE CHARLESBOURG

VILLE DE VANIER

VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

VILLE DE SAINTE-FOY

APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS

DATE PLAN	DESSINÉ PAR	SIGNATURE DU DIRECTEUR	NUMÉRO RÈGL.	DATE RÈGL.	MISE EN VIGUEUR
94-10-05	L.N.		VQZ-3		
95-01-24	L.N.		4315		

ÉCHELLE 1/4000

PLAN N° 94953A01

H 3 | Les réseaux majeurs

actuel projeté

- ...Corridor hydro-électrique
- ...Poste d'énergie
- ...Centrale de production d'énergie électrique

Réseau majeur de gaz

- ...Gazoduc
- ...Poste de décompression

Réseau majeur de télécommunication et de cablodistribution

- ...Communication hertzienne

Lac-Saint-Charles
Val-Bélair
Québec
Saint-Émile
Charlesbourg
Loretteville
Québec
Saint-Augustin-de-Desmaures
L'Ancienne-Lorette
Beauport
Vanier
Sainte-Foy
Cap-Rouge
Fleuve
Sillery
Saint-Laurent

Source : S A T C U Q

VILLE DE quebec

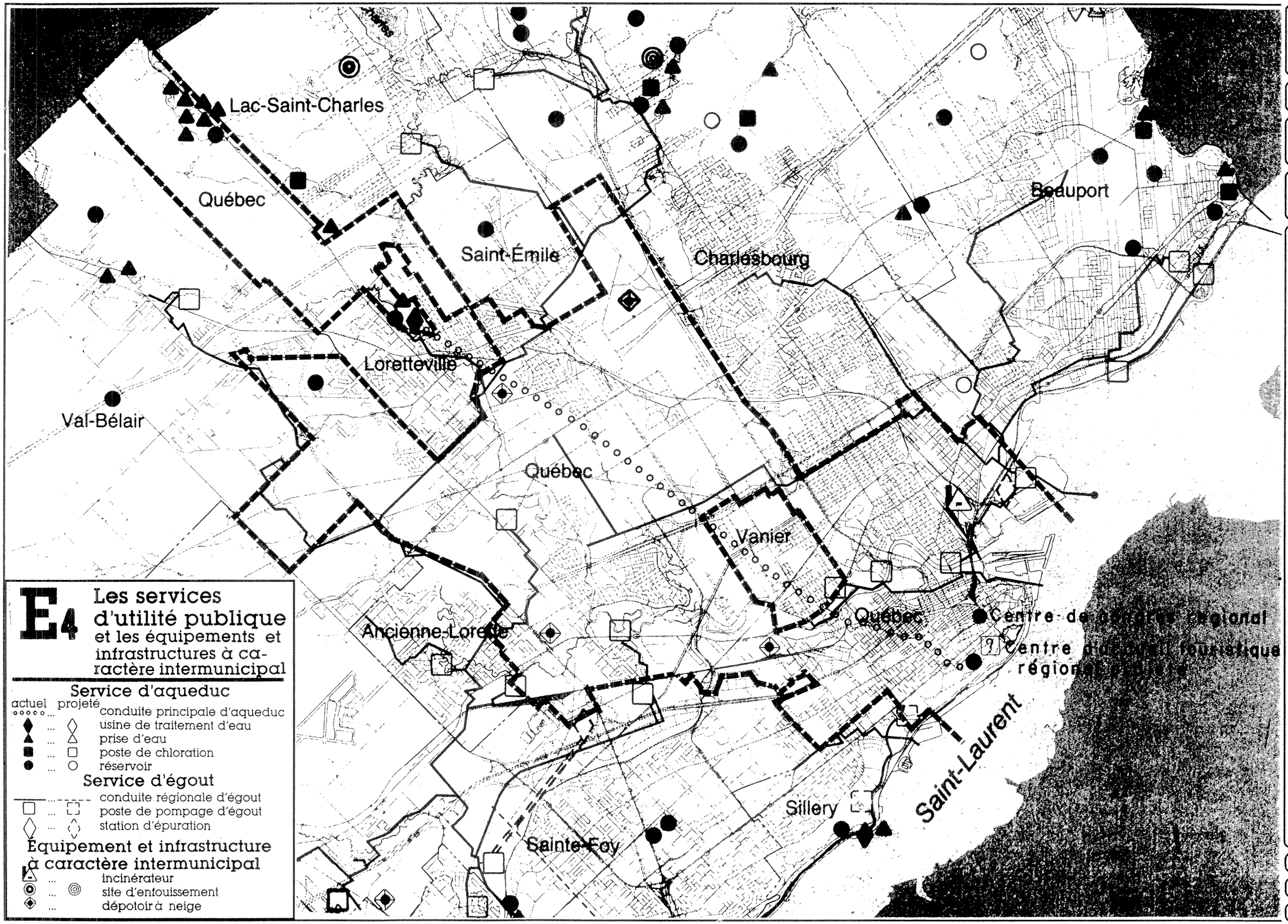
SERVICE DE L'URBANISME

RÈGLEMENT VQZ-3
ANNEXE A

LES RÉSEAUX MAJEURS
SOURCE: SATCUQ

LIMITE MUNICIPALE

PRÉPARÉ PAR	DESSINÉ PAR
ÉCHELLE	DATE 95-01-24
PROJET	PLAN N° 94953A02



E4 Les services d'utilité publique et les équipements et infrastructures à caractère intermunicipal

Service d'aqueduc

actuel	projeté	
ooooo		conduite principale d'aqueduc
♦	◇	usine de traitement d'eau
▲	△	prise d'eau
■	□	poste de chloration
●	○	réservoir

Service d'égout

- conduite régionale d'égout
- poste de pompage d'égout
- station d'épuration

Équipement et infrastructure à caractère intermunicipal

- incinérateur
- site d'enfouissement
- dépotoir à neige

VILLE DE quebec

SERVICE DE L'URBANISME

RÈGLEMENT VQZ-3
ANNEXE A

LES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE ET LES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES À CARACTÈRE INTERMUNICIPAL
SOURCE: SATCUQ

LIMITE MUNICIPALE

PRÉPARÉ PAR	DESSINÉ PAR
ÉCHELLE	DATE 95-01-24
PROJET	PLAN N° 94953A03